



Paris, le 16 juin 2011

Monsieur le Président,

Nous sommes réunis aujourd'hui pour cette instance après seulement quelques jours d'un terrible évènement qui a touché les collègues franciliens et au-delà.

Nous souhaitons ici adresser nos condoléances à ces amis, proches collègues et à sa famille.

-----

Sur les sujets à l'ordre du jour, celui des risques psycho-sociaux prennent ainsi malheureusement une plus grande résonance.

Nous insistons pour que ce sujet fasse l'objet de la plus grande attention de la part des gestionnaires de ressources humaines. Le déni de l'administration doit véritablement évoluer vers une prise en compte réelle de l'accroissement du facteur stress depuis quelques années.

«L'enjeu est d'amener les DRH à se poser les bonnes questions : est-ce que les fondamentaux des ressources humaines sont bien là ? Est-ce que le dialogue social progresse sur ces sujets ? Comment améliorer concrètement l'organisation du travail, pour alléger la charge de travail et le stress des salariés ? C'est également prendre en considération le salarié, sa personnalité, les problèmes personnels qu'il peut rencontrer. Diffuser les bonnes pratiques qui ont fait leurs preuves : voilà l'objectif. Il n'y a pas de bonne prévention sans pédagogie ni information.»

Ces écrits n'émanent pas de la CGT mais de M. Xavier BERTRAND, ministre du travail et de l'emploi. Si nous pouvons partager l'objectif recherché d'un « bien être » au travail, pour nous, cela reste bien souvent du domaine du discours. Il y a loin de la coupe au lèvres !

La perte de sens est également devenue un facteur déstabilisant important. Ainsi, des missions douanières sont dévalorisées voire abandonnées. L'incertitude pèse

sur le devenir de l'emploi et des implantations des services. Les objectifs ne cessent d'augmenter alors que dans le même temps les effectifs ne cessent de se réduire : Il faut faire plus avec moins !

Par ailleurs, les fonctionnaires ont une perte de pouvoir d'achat depuis bientôt dix ans de 10 %. Et ce n'est pas l'obole qui sera donnée le 1er juillet de moins de 10 euros bruts qui réconfortera les collègues douaniers.

Selon les spécialistes des ressources humaines, la fiche de paie est la première forme de reconnaissance.

Nous exigeons donc une augmentation substantielle du point d'indice immédiatement et une revalorisation de la grille indiciaire de toutes les catégories.

Mais surtout au-delà de la rémunération, il y a un manque de respect flagrant.

Les agents sont des êtres de chair et de sang qui ont besoin d'être valorisés. Cette valorisation passe notamment par la prise en compte de ce que vivent les agents au quotidien.

Monsieur le Président, nous espérons que le temps est venu de prendre en compte l'ampleur de la casse de la douane depuis bientôt quelques années. Nous sommes arrivés au bout du bout !